



Comité Social et Économique Central

Réunion extraordinaire du 30 octobre 2024

Le but de cette réunion était de nous présenter le résultat de l'appel d'offre pour les régimes de frais de santé et de prévoyance lancé par le groupe IVECO dans le but d'harmoniser l'ensemble des organismes assureurs et d'offrir un socle de services communs à tous les collaborateurs en France.

Le cahier des charges établi était de conserver les **mêmes garanties et la même structure de cotisations** que celles que nous avions jusqu'à présent avec AESIO pour la mutuelle et avec AXA pour la prévoyance. L'**ANIPS-GAN** a remporté l'appel d'offre et deviendra notre assureur **au 1^{er} janvier 2025**.

Nous aurons désormais un seul interlocuteur, **MERCER**, qui gèrera les frais de santé et la prévoyance. Le centre de gestion auquel nous serons rattachés sera celui de Montpellier, que nous pourrons joindre par :

- Téléphone (non surtaxé)
- Application mobile Mercer Ma Santé
- Formulaire de contact sans identifiant
- Courrier
- Site www.mercermasante.fr

Les salariés recevront un pack de communication (garanties, services, réseau de professionnels de santé...) et leur nouvelle carte de tiers-payant courant décembre.